

SFC - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

Année 2022

Règlement de la Bourse Recherche

« Valorisation des études du GICC »

**Proposé par le GICC – Groupe Insuffisance Cardiaque et
Cardiomyopathies de la Société Française de Cardiologie**

Montant = 30 000 Euros

Le dossier de candidature devra être envoyé par mail à : prix-bourses@sfc cardio.fr

| | |
|---|--|
| <u>Date limite de dépôt des candidatures :</u> <i>Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération</i> | 19 juin de l'année en cours |
| Composition du Jury | 6 membres Désignation le 20 juin de l'année en cours |
| Désignation du Lauréat | 07 juillet de l'année en cours |
| Remises officielles | JFIC-CAT de l'année en cours et JESFC de l'année suivante |

RÈGLEMENT

Article 1 : Thème et nature du projet

Cette bourse a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'insuffisance cardiaque et des cardiomyopathies. Le projet subventionné devra avoir pour objectif final l'amélioration des connaissances, de la prise en charge, du pronostic et de la qualité de vie des patients insuffisants cardiaques en France et de mettre en valeur la recherche française (sur ces deux thématiques).

Cette bourse est appelée « valorisation des études » car elle est principalement destinée à financer un projet de recherche basé sur l'exploitation des études et/ou registres du GICC.

Si le projet porte sur une thématique propre au candidat et à son équipe, une rencontre avec les membres de la cellule recherche du GICC sera organisée afin de voir comment est possible une valorisation des études du GICC.

Il est fortement conseillé que cette rencontre ait lieu très en amont de la demande de bourse afin d'articuler au mieux les deux projets de recherche, ou voir s'il n'y a pas une convergence scientifique possible.

Vous pouvez solliciter la cellule recherche du GICC avant le dépôt de votre dossier par mail à l'adresse prix-bourses@sfcario.fr

Ce projet peut éventuellement être mené parallèlement à la poursuite d'une activité de soins (temps partagés soins et recherche pour un(e) Chef de Clinique-Assistant, un(e) Maître de Conférence Universitaire, etc...)

La subvention peut servir au démarrage d'un projet et/ou être associée à un autre financement plus important en cas de budget global important (co-financement d'études multicentriques, et/ou interventionnelles par exemple). Ce cofinancement ou une demande autre devra figurer dans la demande de bourse, accompagnée d'une grille budgétaire globale.

Enfin, en parallèle à un travail de recherche, la subvention peut aussi permettre de financer des frais dans le cadre d'un diplôme avancé dans le domaine de l'insuffisance cardiaque (Masterclass du GICC / *postgraduate course in heart failure [PCHF]* de la *Heart Failure Association*). Dans ce cas, le candidat s'engage, en plus des impératifs liés à cette formation, à travailler sur l'une des études du groupe (qui peut servir de mémoire à ce diplôme avancé). Le candidat devra avoir recueilli l'accord **préalable de la commission Recherche du GICC et des investigateurs de (ou des) registre(s) concerné(s). Cette demande devra être élaborée en amont de la soumission et figurer sur la demande de bourse. Ce travail pourra nécessiter de se déplacer en France dans les centres investigateurs pour compléter ou monitorer les données suivant les projets sélectionnés. Le responsable du projet devra être membre de la SFC et rattaché au GICC, et à jour de sa cotisation.**

Les projets de recherche peuvent concerner tout type de recherche répondant aux objectifs sus-cités. (Recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, favoriser le dépistage, les filières de soins, le soin ou d'éducation thérapeutique)

Article 2 : Dotation

La dotation de **30.000 Euros** sera versée en 1 fois lors des JFIC-CAT – *Journées Francophones de l'Insuffisance Cardiaque, des Cardiomyopathies, de l'Assistance et de la Transplantation*, essentiellement pour faciliter la vision du budget prévisionnel du candidat

Ce montant pourra être versé à une Fondation, une Société Savante, une association reconnue d'utilité publique, INSERM, CNRS, association loi 1901 dans le respect de l'application de la loi du 29 décembre 2011 du renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

Article 3 : Conditions de candidature

Sont autorisés à concourir pour une bourse de valorisation de la recherche du GICC

- Un interne, médecin, paramédical, chercheur et/ou clinicien, membre d'une équipe de recherche et/ou rattaché à une unité de recherche dédiée à l'insuffisance cardiaque ou aux cardiomyopathies dont le responsable ou l'encadrant est membre actif du GICC.
- Les Professeurs des universités / praticiens hospitaliers, Maître de conférences des Universités, âgés de moins de 35 ans 31 décembre de l'année en cours
- Le candidat devra être à jour de sa cotisation à la SFC et demander son rattachement au du GICC dès la demande de bourse :

Ne sont pas autorisés à concourir :

- Les Professeurs des universités / praticiens hospitaliers, Maître de conférences des Universités, âgés de 35 ans et plus au 31 décembre de l'année en cours
- Les Directeurs de Laboratoires ou d'unité de recherche
- Les titulaires de diplômes de même niveau

Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant la Bourse, le Lauréat s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement du GICC – Groupe Insuffisance Cardiaque et Cardiomyopathies
- Être à jour de sa cotisation SFC, et être membre du GICC
- Réaliser son travail dans un délai de 12 mois.
- Soumettre/publier 2 articles dans une revue scientifique avec comité de lecture et à soumettre 2 abstracts (congrès national et congrès internationaux) sur son travail de recherche.
- Ce travail sera naturellement en accord avec les investigateurs coordinateurs des études ou registres et respectera les règles usuelles de publication
- Venir personnellement recevoir la Bourse lors des remises officielles lors JFIC-CAT – *Journées Francophones de l'Insuffisance Cardiaque, des Cardiomyopathies, de l'Assistance et de la Transplantation*. Lors des JFIC-CAT, il s'engage à rencontrer les membres de la commission recherche si une rencontre est décidée préalablement (voir alinéa précédent)
- Venir personnellement à la cérémonie des Prix et Bourses de la SFC qui se déroule lors des JESFC
- Présenter son travail aux JFIC-CAT de l'année suivante à la remise de bourse

- Faire mention de l'origine de la bourse dans les publications issues du travail récompensé, remercier le GICC et la SFC dans les publications
- Présenter s'il y a lieu, un avis favorable du Comité de Protection des Personnes et une autorisation de l'ANSM et à respecter les conditions requises par la Loi Jardé (La loi n 2012-300 du 5 mars 2012).
- En cas de mise au point d'une invention, brevetable ou non, à accepter la copropriété du Groupe Insuffisance Cardiaque et Cardiomyopathies de la Société Française de Cardiologie, et du Lauréat, lesquels arrêteront, par contrat séparé, un règlement de copropriété.

Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur www.sfcardio.fr comprend :

- 1) Une demande de candidature motivée
- 2) Un curriculum vitae (2 pages avec les scores de publication personnel et de l'unité clinique ou de recherche).
- 3) Un exposé du programme de recherche en 6 pages maximum avec :
 - Titre de l'étude ou du registre concerné, investigateurs impliqués, résumé court de l'étude ou du registre, résumé du projet, justification du projet (littérature internationale), objectif, validité du registre pour répondre à la question (données du registre), perspectives et références. La 6ème page sera une page de synthèse sur la cohérence et son articulation avec le projet professionnel du candidat et la thématique de l'équipe d'accueil du GICC.
- 4) Un résumé global du projet, en français et en anglais, du programme de recherche (maximum 400 mots en français et 400 mots en anglais)
- 5) Concernant le laboratoire ou l'unité clinique d'accueil
 - Une attestation du directeur que tous les moyens nécessaires à l'étude seront disponibles lors de l'arrivée du candidat.
 - La liste des publications de l'équipe d'accueil des cinq dernières années
- 6) Un calendrier prévisionnel du programme de recherche.
- 7) Le nom, les coordonnées du référent et les coordonnées bancaires de l'organisme gestionnaire de la bourse (INSERM, CNRS, association loi 1901...)

Il est adressé à la SFC par e-mail : prix-bourses@sfcardio.fr avant **19 juin** de l'année en cours.
Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

Article 6 : Jury

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est constitué de 6 membres proposés par le Comité de Direction du GICC en veillant à l'absence de liens entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier. Si l'impartialité des membres du jury était compromise, il est de leur devoir de se retirer des délibérations, les autres membres seront alors seuls à évaluer les dossiers concernés.
- La composition du jury doit être validée par le Conseil d'Administration de la SFC – Société Française de Cardiologie.
- Le jury se réserve le droit de ne désigner aucun lauréat, (conserver les fonds pour augmenter la capacité l'année suivante, réorientation si plusieurs projets de qualité sur les autres appels d'offre).

LISTE DES ÉTUDES ET REGISTRES SFC IMPLIQUANT LE GICC

La liste des études et registres impliquant le GICC est produite à titre indicatif et n'est ni exhaustive, ni figée. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations nous vous invitons à adresser votre demande à l'adresse prix-bourses@sfcario.fr

PHHF (Recrutement terminé)

| | |
|--|--|
| Investigateurs : T. Damy, N. Lamblin | Patients inclus : 664 (objectif initial 620) |
| Date d'ouverture du registre : 7 mars 2012 | Nombre de centre participants : 18 |
| Date de fin des inclusions : 26 juillet 2018 | Nombre de centres actifs : 10 |

Objectifs

PH-HF STUDY - Pronostic de l'Hypertension Pulmonaire post capillaire dans l'insuffisance cardiaque est une étude observationnelle prospective multicentrique avec évaluation hémodynamique invasive, échocardiographie initiale détaillée, bilan biologique et sérothèque, et suivi pronostic.

FRESH (Recrutement terminé)

| | |
|---|---|
| Investigateurs D. Logeart, T. Damy, R. Isnard | Patients inclus 2718 (ICA 1051/ ICC 1667) |
| Date d'ouverture du registre 14 février 2014 | Nombre de centre participants 41 |
| Date de fin des inclusions 31 décembre 2018 | Nombre de centres actifs 32 |

Objectifs

Décrire la démographie, les caractéristiques cliniques et les pratiques concernant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients admis pour insuffisance cardiaque aiguë et des patients insuffisants cardiaques chroniques ambulatoires, en France.

FRESH ACHD (Recrutement terminé)

| | |
|---|---|
| Investigateur : Magalie Ladouceur | Patients inclus 341 (Objectif 350) (60 ICA / 281 ICC) |
| Date d'ouverture du registre 26 juin 2017 | Nombre de centre participants 19 |
| Date de fin des inclusions 26 juin 2019 | Nombre de centres actifs 14 |

Objectifs

Décrire la démographie, les caractéristiques cliniques et les pratiques concernant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients adultes avec une cardiopathie congénitale admis pour insuffisance cardiaque aiguë et des patients insuffisants cardiaques chroniques ambulatoires, en France

OFICA 2 (Recrutement terminé)

| | |
|--|----------------------------------|
| Investigateurs D. Logeart, C. Bouleti | Nombre de patients inclus 1579 |
| Date d'ouverture du registre mars 2021 | Nombre de centre participants 83 |
| Date de fin des inclusions avril 2021 sous forme de 2 périodes d'inclusion d'une semaine | Nombre de centres actifs 80 |

Objectifs

Apprécier les caractéristiques cliniques des patients admis pour insuffisance cardiaque aiguë, leur parcours de soin et les pratiques concernant leur prise en charge jusqu'à la sortie, et mesurer leur impact sur le

pronostic à 3 mois, 1 an et 2 ans avec un appariement avec le SNDS.

ICPS2

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Investigateurs : F. Beauvais, T. Damy | Nombre de patients inclus : 793 |
| Etude observationnelle rétrospective | Nombre de centre participants |
| | Nombre de centres actifs |

Objectifs

Apprécier les premiers symptômes et le parcours pré-hospitalier (1^{er} contact médical, délai), intra-hospitalier (parcours de prise en charge) et post-hospitalisation de malades ayant été hospitalisés pour décompensation cardiaque aiguë.

OFICSel (Recrutement terminé)

| | |
|---|----------------------------------|
| Investigateur T. Damy | Nombre de patients inclus : 2822 |
| Méthode : questionnaires patients et cardiologues | Nombre de cardiologues : 300 |
| Période : année 2017 | Nombre de centres actifs |

Objectifs

Apprécier les caractéristiques démographiques, cliniques et reliées à l'insuffisance cardiaque de patients admis pour décompensation dans les 5 ans précédentes. L'étude a surtout pour objectif de décrire les conseils des médecins, les connaissances des malades et les pratiques autour du régime hyposodé.

APPLIMONCOEUR (en cours de recrutement)

| | |
|--|-------------------------------------|
| Investigateur : E. Berthelot, | Nombre de patients inclus : 72 |
| Recherche interventionnelle à risques et contraintes minimales | Nombre de centres participants : 14 |
| Fin de recrutement : juillet 2022 | Nombre de centres actifs : 9 |

Objectifs

Etudier l'impact de l'utilisation de l'application numérique « moncœur » chez des patients hospitalisés pour insuffisance cardiaque (IC) aiguë ou décompensation d'IC chronique sur l'autogestion de la santé du patient.

EFHICAS (Recrutement terminé)

| | |
|---|-------------------------------------|
| Investigateurs : L. Kersi-Tartiere, | Nombre de patients inclus : 1462 |
| Méthode : questionnaires patients, aidants et soignants | Nombre de centres participants : 86 |
| Fin de recrutement : 31 juillet 2021 | Nombre de centres actifs : 65 |

Objectifs

Décrire le handicap (au sens large du terme, incluant les conséquences sur la vie sociale, professionnelle et personnelle) généré par l'insuffisance cardiaque.